



**Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne**  
**COMPTE RENDU**  
**Séance du vendredi 23 novembre 2018**

Le vendredi vingt-trois novembre deux mil dix-huit à dix-huit heures, dans la salle du conseil municipal à Villedieu, s'est réuni le Conseil de la Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne, dûment convoqué, sous la Présidence de Monsieur Christophe VANDAELE, Président.

Date de convocations : 16 novembre 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 23

**Membres titulaires présents** : Mme Bonnin-Villemont Bernadette, M Lumet Thierry, M Blanchet Régis, Mme Yvernault-Trotignon Michèle, M Villin Denis, M Dixneuf Philippe, M Mousset Hubert, M Boiron Patrice, M Vidal Claude, M Mardelle Bruno, M Chevreton Roger, M Perrot Dominique, M Vandaele Christophe, Mme Devaux Nicole, M Gontier Bernard, Mme Tocanier Sylvie

**Titulaires absents excusés** : M Thomas Nicolas, Mme Mauduit Evelyne, M Yvon Philippe, Mme Hermen Marie-Solange, Mme Depond Noëlle, M Biard Daniel

**Titulaire absent** : M Vallée Robert

**Membres suppléants votants**: Mme Dorr Gisèle

**Pouvoirs** : un

M Thomas Nicolas pouvoir donné à M Villin Denis

Monsieur Bruno Mardelle a été désigné secrétaire de séance.

**PROCES VERBAL SEANCE DU 29 OCTOBRE 2018**

Le procès – verbal est approuvé à l'unanimité.

**AUBERGE NIHERNE**

**APPROBATION DU MARCHE DE TRAVAUX**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité retient les offres des entreprises suivantes et autorise le Président à signer les actes d'engagement:

- **Lot 1 gros-œuvre, V.R.D., démolition, désamiantage – EGBI-109, bis rue de Châtellerault-36000 CHATEAUROUX pour 160 447,12 € HT.**
- **Lot 2 charpente bois, couverture, bac acier – SARL GAUGRY-Route de Levroux-36150 LINIEZ pour 49 904,99 € HT.**

- **Lot 3 menuiserie extérieure bois – MEC-53 Rue des Méraudes-36000 CHATEAUROUX pour 53 414,60 € HT.**
- **Lot 4 menuiserie intérieure bois – DENIOT ENTREPRISES-13 Route de Beauvais-36500 BUZANCAIS pour 18 188,50 € HT.**
- **Lot 5 isolation, plâtrerie, faux plafonds – DARNAULT Christian-32 Rue de la Promenade-36180 PELLEVOISIN pour 30 429,33 € HT.**
- **Lot 6 électricité – FRADET ET FILS-ZAC Route de Châteauroux-36320 VILLEDIEU SUR INDRE pour 32 900,00 € HT.**
- **Lot 7 chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire – FRADET ET FILS-ZAC Route de Châteauroux-36320 VILLEDIEU SUR INDRE pour 58 762,14 € HT.**
- **Lot 8 carrelage, faïence – DARNAULT Christian-32 Rue de la Promenade-36180 PELLEVOISIN pour 21 661,50 € HT.**
- **Lot 9 peinture, sols souple – VACHER Jean-Claude-BP18 Route de Villers-36130 DEOLS pour 14 323,60 € HT (option incluse).**

Le montant total des marchés s'élève à 440 031,78 € HT soit 528 038,14 € TTC.

Monsieur Patrice Boiron attire l'attention du conseil sur la nécessité d'être vigilant sur la qualité du travail des entreprises retenues.

Monsieur Vandaele souligne qu'il est nécessaire d'assurer un suivi de chantier régulier avec le maître d'œuvre retenu, en cas d'anomalies constatées pouvoir faire procéder rapidement à la reprise des travaux.

### **CLUB DES ENTREPRENEURS DE LA BRENNE : VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité accepte le versement d'une participation de 500 € au titre de l'année 2018.

### **OPAH – ABONDEMENTS DES SUBVENTIONS DE L'ANAH**

A l'unanimité le conseil communautaire accepte l'abondement des subventions ANAH pour les projets suivants :

#### **Travaux d'économies d'énergie :**

●	BLANCHET Daniel 23 route de Pellevoisin Argy	500 €
●	COLLOT Maryse 37 rue des Hervaux Buzançais	250 €

●	BONNIN François 9 rue de la paix Villedieu sur Indre	500 €
●	TAMBOUTE ML et Louise JD 6 rue Bernard Palissy Saint Genou	500 €
●	LEVERDAN-GODIN Philippe 25 rue Principale Neuillay Les Bois	250 €
●	RICHARD Natacha 55 route de Châteauroux Buzançais	500 €
●	FRELON Hubert Les Couteaux Niherne	500 €
●	WISEUX Agnès 13 rue des Moranderies Saint Genou	250 €
<b>Total des abondements pour travaux d'économie d'énergie</b>		<b>3 250 €</b>
<b>Total des abondements</b>		<b>3 250 €</b>

Monsieur Vandaele informe le Conseil Communautaire de la signature du renouvellement de la convention SOLiHA dans le cadre de l'OPAH.

Il rappelle que SOLiHA Indre intervient, à la demande de la communauté de communes Val de l'Indre Brenne, pour effectuer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des ménages modestes qui habitent un logement techniquement insalubre.

Il informe également le conseil que les travaux d'aménagement du local OPAH à Buzançais seront prochainement terminés, Anne Rogeon, Sylvie Quillon et Joël Lainez pourront prendre possession des nouveaux bureaux, une inauguration avec le lancement d'une nouvelle campagne de communication est prévue.

M Boiron souligne la qualité du travail réalisé par Sylvie Quillon, de la relation de confiance et du dialogue qu'elle instaure avec les habitants.

Puis le Président fait part au Conseil de la réunion qui s'est tenue en préfecture le mardi 20 novembre sur un projet de regroupement de service aux publics à Buzançais suite au départ de la Trésorerie. Ce regroupement pouvant prendre la forme d'une Maison de Service Au Public MSAP, ou d'un regroupement simple, non labellisé.

Une nouvelle réunion est prévue le lundi 10 décembre, le Conseil sera tenu informé de la réflexion engagée avec les services de l'état et des partenaires éventuellement intéressés pour l'organisation de permanences dans un lieu dédié.

M Vandaele insiste sur la nécessité de relier la réflexion à celle de la mobilité des habitants.

Mme Yvernault dit la nécessité d'accompagner la population face à la dématérialisation des procédures.

## **TARIFS SEJOURS ADOLESCENTS**

A l'unanimité le Conseil Communautaire,

- Définit les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme suit :

Participant domicilié sur le territoire communautaire

- Séjour hiver 315 €
- Séjour été 260 €

Participant domicilié en dehors du territoire communautaire

- Séjour hiver 420 €
- Séjour été 364 €

- Accepte les chèques CESU et les Chèques Vacances comme moyens de paiement
- Demande que l'ensemble des tarifs soient repris lors de l'élaboration de tous les actes dont le budget

### **ACCUEIL PERISCOLAIRE DE CHEZELLES : CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT d'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET**

Le Conseil communautaire à l'unanimité décide de

- Créer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, deux postes d'adjoint territorial d'animation à temps non complet
- Fixer la durée hebdomadaire de travail annualisé à 18h (réparti sur temps du périscolaire et extrascolaire) pour un poste et 13h50 pour le second (uniquement sur du temps périscolaire)

### **MODIFICATIONS BUDGETAIRES**

A l'unanimité le Conseil Communautaire approuve les modifications budgétaires suivantes :

#### **Budget principal :**

Section investissement:

Dépenses :

Compte 020/10222 (FCTVA) – 92 000 €

Compte 822/1341 op331 (DETR phase 2 TF nouveau centre) + 92 000 €

#### **Budget Annexe ZA BUZANCAIS :**

Section fonctionnement:

Dépenses :

Compte 6353 (impôt indirect TVA) + 27 100 €

Recettes :

Compte 74751 (subvention équilibre BP) + 27 100 €

#### **Budget développement économique :**

Section investissement :

Dépenses :

Compte 2313 op 23 (Travaux auberge Niherne) +155 000 €

### Recettes :

Compte 1322 op 23 (Contrat pays auberge Niherne) + 50 000 €

Compte 1641 op 23 (Emprunt auberge Niherne) + 105 000 €

## **MOBILISATION D'EMPRUNTS**

Le Président expose qu'il convient de mobiliser les emprunts prévus au budget. Il fait part au Conseil Communautaire des propositions reçues.

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité la mobilisation des emprunts suivants :

### **BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AUBERGE NIHERNE OP 23**

Pour financer cette opération, la Communauté de Communes contracte auprès du Crédit Agricole, un emprunt de la somme 210 000 €, au taux fixe de 1,97%, par échéances constantes, périodicité Annuelle et sur une durée de 20 ans, versement des fonds en totalité en Mars 2019, première échéance avril 2020, commission d'engagement néant.

### **BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TRAVAUX NEUILLAY CAFE OP 30**

Pour financer cette opération, la Communauté de Communes contracte auprès de la Banque Populaire, un emprunt de la somme 100 000 €, au taux fixe de 1,54%, par échéances constantes, périodicité Annuelle et sur une durée de 15 ans, versement des fonds en totalité décembre 2018, première échéance avril 2019, commission d'engagement 200 €

### **BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TRAVAUX POLE MEDICAL NIHERNE OP 20 ET AMC OP 21**

Pour financer cette opération, la Communauté de Communes contracte auprès de la Banque Populaire, un emprunt de la somme 15 000€, au taux fixe de 0,65%, par échéances constantes, périodicité Annuelle et sur une durée de 5 ans, versement des fonds en totalité décembre 2018, première échéance avril 2019, commission d'engagement 50€.

### **BUDGET PRINCIPAL POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNAUTAIRE OP 331**

Pour financer cette opération, la Communauté de Communes contracte auprès de la Banque Populaire, un emprunt de la somme 250 000 €, au taux fixe de 1,75%, par échéances constantes, périodicité Annuelle et sur une durée de 20 ans, versement des fonds en totalité décembre 2018, première échéance avril 2019, commission d'engagement 500 €.

### **BUDGET PRINCIPAL POUR L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE**

Pour financer cette opération, la Communauté de Communes contracte auprès de la Banque Populaire un emprunt de la somme 125 000 €, au taux fixe de 1,75%, par échéances constantes, périodicité Annuelle et sur une durée de 20 ans, versement des fonds en totalité décembre 2018, première échéance avril 2019, commission d'engagement 250 €.

## **MOBILISATION D'UN EMPRUNT BUDGET PRINCIPAL POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE OP 307**

Pour financer cette opération, la Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne contracte auprès de la B.P.V.F., un emprunt de la somme 12 000 €, au taux fixe de 0,65%, par échéances constantes, périodicité Annuelle et sur une durée de 5 ans, versement des fonds en totalité décembre 2018, première échéance avril 2019, commission d'engagement 24€.

M Vandaele explique que contractualiser avec la Banque Populaire permet une meilleure répartition de la dette entre les organismes bancaires.

Mme Yvernault demande un état de la dette et le ratio d'endettement.

M Vandaele indique que ces éléments sont transmis chaque année lors des discussions budgétaires, et lors de la présentation du budget ; ainsi qu'à l'ensemble des conseils municipaux lors de la présentation du bilan fin septembre. Un document incluant ces nouveaux emprunts sera rapidement transmis.

## **DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA BRENNE, DE LA CREUSE, DE L'ANGLIN ET DE LA CLAISE SMABCAC**

Considérant la mise en place de la compétence GEMAPI

Considérant que la Communauté de Communes doit désigner 3 délégués titulaires et délégués suppléants

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité

**Délégués titulaires** : Chantal Villière, Claude Vidal, Jean Guignedoux

**Délégués suppléants** : Thierry Charret, Patrice Boiron, Jean-François Riauté

## **ATELIER RELAIS VILLEDIEU - NIHERNE : BAIL PRECAIRE AVEC LA SARL J.I.B.M.**

M Vandaele fait part au Conseil de la demande de la SARL J.I.B.M. pour le renouvellement de l'occupation d'un deuxième atelier relais pour honorer une commande importante d'un nouveau client.

Le précédent bail précaire arrive à échéance le 31 Décembre 2018.

Monsieur le Président propose au Conseil, qui accepte, que soit conclu un nouveau bail précaire avec ladite société pour une période de 3 mois avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Le montant du loyer pour la location de cet atelier relais est fixé à 990 HT mensuel soit 1 188 € TTC.

Le dépôt de garantie de 990 € versé lors de la signature du premier bail précaire reste toujours valable pour ce nouveau bail précaire.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Point calendrier : M Vandaele fait part au conseil de plusieurs réunions

- Le jeudi 29 novembre le conseil départemental organise son 1<sup>er</sup> forum de l'attractivité du territoire.
- Commission Intercommunale de la Coopération Intercommunale se réunit le vendredi 30 novembre et se prononcera sur la création du syndicat SABI 36.
- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Castelroussin Val de l'Indre sera signé le mardi 4 décembre.

Le Président informe le conseil que lors de la dernière réunion du Pays une augmentation de la participation par habitant et une participation exceptionnelle ont été décidées.

- Lundi 10 décembre réunion de Bureau CDC
- Mercredi 19 décembre Conseil Communautaire

Un point est fait sur les projets d'énergie verte en cours sur le territoire.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été traité, le Président lève la séance, M Bernard Gontier maire de Villedieu invite les conseillers à se retrouver autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.